

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE PROMOTION DE L'ACTIVITE TRANSMANCHE

SEANCE DU 19 FEVRIER 2024

PRE-CONVOCAION EN DATE DU 29 DECEMBRE 2023
CONVOCAION EN DATE DU 13 FEVRIER 2024

DELIBERATION N°2024/CS/02/02

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES EXERCICE 2024

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche ;
Vu les Arrêtés préfectoraux des 19 octobre 2000 et 27 décembre 2018 ;
Vu les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Les propositions du Président entendues ;
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2024.

Le Président



Alain BAZILLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604579-20240219-2024CS0202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2024

